



RESIN'ARCHITECTE – FICHE SYSTEME HYBRIDE

MOQUETTE DE MARBRE



Résin'Architecte – 9 allée des écuries – 59650 Villeneuve d'Ascq
Capitale de 80 000€ - RCS de Lille Métropole 85082363400017
www.resinarchitecte.com

DOMAINE D'APPLICATION

La moquette de pierre **Résin'Architecte** est un revêtement de sol résine décoratif appliqué en extérieur pour les terrasses, allées piétonnes, escaliers, plages de piscine, balcons et également en intérieur pour les salles de bain, show-room, local commercial, garage, etc.

COMPOSITION DU PRODUIT

Le marbre, matériau noble aux multiples couleurs, constitue la base de nos **moquettes de pierre**. En puisant dans cette base naturelle on peut obtenir une multitude d'effets et la réalisation de motifs constituent autant de possibilités pour offrir des revêtements design et moderne.

La résine pour tapis de pierre **Résin'Architecte** est une résine à base de polyuréthane bi-composante stabilisée aux UV (Aliphatique) confère au revêtement des résistances mécaniques élevées ce qui induit une grande durabilité ainsi qu'un entretien facile.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

En fonction du protocole de pose de la fiche technique du produit :

- ✓ Compatible plancher chauffant
- ✓ Résistance à la propagation des déchirures : 22N/mm (DIN ISO 34)
- ✓ Allongement à la rupture : 10% (DIN ISO 527)
- ✓ Résistance à la compression : 55 N / mm² (Catégorie béton à haute résistance)
- ✓ Résistance à la traction par flexion : 50 Mpa (DIN ISO 178)
- ✓ Résistance aux chocs : 38 Kj/m² (DIN ISO 179)
- ✓ Dureté Shore : 80 (DIN ISO 868)
- ✓ Classement au feu : Bf1

Valeurs données à titre indicatif, n'ayant pas de valeur d'engagement contractuel

CARACTERISTIQUE TECHNIQUES

Préparation de surface :

- ✓ En travaux neufs : dallages en béton armé au sens de la norme NF P11-213 P1-3 (DTU 13.3 P1-3) ; les dimensions du dallage sont limitées à 7 mètres de long depuis, la façade et 25m² entre joints de fractionnement latéraux.
- ✓ En travaux de rénovation : dallages en béton tels que définis précédemment, non revêtus ou remis à nu (dépose de l'enduit de sol et de la forme de pentes comprises).
- ✓ Le support doit présenter les pentes et les dispositifs d'évacuation requis le cas échéant. Il est préparé mécaniquement par ponçage à la surfaceuse diamant professionnelle suivi d'une aspiration soignée ou par grenailage. Les fissures de largeur comprise entre 0,4 et 0,8mm et les joints de fractionnement et de construction du support doivent être préalablement traités.
- ✓ Les creux éventuels sont remplis au mortier de résine **Résin'Architecte**.
- ✓ La cohésion de surface doit être supérieure à 1Mpa.
- ✓ Le support en béton doit être d'aspect sec en surface et le taux d'humidité doit être inférieur à 4%. La mesure doit être effectuée avec un humidimètre.
- ✓ Le support doit être poreux aux termes de la norme NFP 74-203 paragraphe 3.1.2. La vérification peut être réalisée à l'aide du test de la goutte d'eau : temps d'absorption doit être inférieur à 240 secondes mesurée au chronomètre. Dans le cas où le temps d'absorption est inférieur à 60 secondes, prévoir l'application d'une deuxième couche de primaire pare vapeur **Résin'Architecte**.

LES POINTS FORTS

Design, elle existe dans une large palette de coloris et autorise de nombreux motifs

Antidérapante, même mouillée avec silice

Sans joints de dilatation en dessous de 25 m²

Souple, la moquette de marbre résiste aux déformations et ne craint pas les chocs thermiques

Offre de nombreux reflets à la lumière

Confortable à la marche et au toucher ;

Drainante, la moquette de marbre supprime les flaques d'eau

Idéale dans le neuf comme en rénovation

Facile d'entretien, car elle limite l'adhérence des poussières, mais aussi l'enracinement des résidus

Réaction parfaite aux UV

Acoustique, elle participe à l'isolation acoustique

Compatible avec un chauffage au sol

Associable avec d'autres matériaux

Durabilité dans le temps

CONDITIONS D'APPLICATIONS

1 DESTINATION

La moquette de marbre **Résin'Architecte** constitue un système de revêtement de sol extérieur décoratif drainant pour les terrasses piétonnes en rez-de-jardin dans le domaine privatif domestique.

Le système de revêtement convient pour habiller les supports en dallage béton à base de liant hydraulique tel que décrit au paragraphe « support ».

Attention la moquette de marbre **Résin'Architecte** n'assure pas la fonction d'étanchéité.

Nota : la moquette de marbre **Résin'Architecte** étant constitué de marbres de marbre naturel, celle-ci craint le poinçonnement, le passage de siège à roulettes, transpalettes, et roulettes en général.

2 DEFINITION

2.1 PRINCIPE

Système de revêtement composite et drainant à base de liant polyuréthane exécuté sur chantier. Il est constitué de granulats de marbre et d'une résine incolore faisant office de liant.

2.2 COMPOSITION

Pour tout support préparé à cette fin (paragraphe hygiène et sécurité), le système comporte systématiquement les couches suivantes :

- ✓ Primaire époxy « pare vapeur **Résin'Architecte** »
- ✓ Couche principale « moquette de marbre **Résin'Architecte** », composée de la résine (type polyuréthane), de son durcisseur et des granulats.
- ✓ Résine de finition « résine de finition **Résin'Architecte** », type polyuréthane aliphatique résistant aux UV.

2.3 NATURE DES DIFFERENTS CONSTITUANTS

2.3.1 Primaire époxy « pare vapeur **Résin'Architecte** »

Le rôle du primaire est double :

- Il sécurise l'adhérence du mortier drainant sur le support,
- Il limite la reprise d'eau du support.

Composition :

- Résine : époxydique non solvantée.
- Durcisseur : amines.

Mélange A+B :

- Consistance : liquide fluide.
- Couleur : ambrée translucide.
- Densité : 1,07 +/- 0,05.

2.3.2 Mortier de Résine « mortier résine **Résin'Architecte** »

Le rôle du mortier est double :

- Il permet de rattraper les défauts ponctuels de planéité du support de 7 à 20mm.
- Il permet de remplir les fissures de 0,3 à 0,8mm par gravité.

Composition :

- Résine : époxydique non solvantée.
- Durcisseur : amines.
- Ajout de sable de quartz 0,4/0,8mm.

Mélange A+B : (sans ajout de silice de quartz)

- Consistance : liquide fluide.
- Couleur : ambrée translucide.
- Densité : 1,07 +/- 0,05.

2.3.3 Liant moquette de marbre « Résin'Architecte » :

Le rôle du liant est de lier et d'assurer la cohésion du mortier drainant résultant tout en gardant un réseau de vides percolant permettant une perméabilité importante.

Composant :

- Résine : polyol
- Durcisseur : poly isocyanates

Mélange A+B :

- Consistance : liquide fluide.
- Couleur : transparente incolore.
- Masse volumique : 1,1 +/- 0,02 g/cm³.

2.3.4 Granulats :

Nature :

- Marbre

Les granulats sont lavés, séchés, exempts de poussière.

Granulométrie :

- Granulat 2 à 8mm.

Quantité consommée :

- 18 à 22 kg par centimètre d'épaisseur et par mètre carré.

2.3.5 Résine de finition « Résin'Architecte » :

Le rôle de la résine de finition **Résin'Architecte** est de conforter le collage des granulats en face supérieure de revêtement.

Composant :

- Durcisseur : poly isocyanates

Mélange A :

- Consistance : liquide fluide.
- Couleur : transparente incolore.
- Masse volumique : 1,1 +/- 0,02 g/cm³.

2.4 CARACTERISTIQUES DU REVETEMENT FINI :

Caractéristiques générales	
Epaisseur nominale	8 à 10 mm
Epaisseur maximale	Limitée à 30mm
Caractéristiques de la couche de préparation primer pare vapeur	
Quantité appliquée	600 -0 + 25 g/m ²
Epaisseur	300 -0 + 35 µm
Caractéristiques de la couche de masse (résine et granulats)	
Quantité appliquée	18,00 +/- 1kg (épaisseur 8mm)
Epaisseur	8 à 10 mm
Caractéristiques de la couche de finition	
Quantité appliquée	150 +/- 50g/m ²
Epaisseur	125 -0 + 35 µm

Les valeurs de consommation (y compris celles relatives à l'épaisseur des couches) correspondent aux consommations utiles habituelles à l'échelle d'un chantier. Sur une petite surface de l'ordre du mètre carré, les tolérances sont de +/- 5 à 20% selon les couches en fonction:

- De la texture et de la porosité du support, pour le primaire,
- Des inégalités de surface pour la couche de masse,
- Du granulat utilisé pour la couche de masse,
- Du modèle de rouleau utilisé pour la finition.

3 PRESENTATION

3.1 ASECT DE SURFACE

Surface laissant apparaître les granulats dans leur couleur naturelle réhaussée par un effet mouillé, le liant étant transparent. La surface est légèrement rugueuse au toucher.

3.2 COLORIS

Les coloris du revêtement est le coloris naturel du granulat. La résine n'a pas de coloris. Celle-ci est transparente sans couleur.

3.3 CONDITIONNEMENT

Les produits fluides sont proposés sous forme de fût ou de seaux et les granulats en sacs de 25kg.

3.3.1 Primaire pare vapeur **Résin'Architecte**

Kit de 15kg

- Partie A seau 9,75kg
- Partie B seau 5,25kg

3.3.2 Liant pour couche de moquette de marbre **Résin'Architecte**

Kit de 28.05kg

- Partie A seau 15kg
- Partie B seau 13.05kg

3.3.3 Résine de finition **Résin'Architecte**

- Partie A seau 4kg

3.3.4 Granulat pour couche de masse

Granulat 1/4mm ou 2/8mm lavé et séché en sac de 25kg.

3.3.5 Quartz pour mortier de résine

Granulat de 0,4/0,8 mm lavé et séché en sac de 25kg.

3.4 DOCUMENTATION

Tous les produits mentionnés dans ce document et le cas échéant toutes les phases de ce produit sont accompagnées d'une fiche de données sécurité (FDS).

4 MISE EN ŒUVRE :

4.1 Qualification du poseur :

L'application du système moquette de marbre **Résin'Architecte** est exclusivement confiée aux sociétés agréées par la société » **Résin'Architecte** dans le strict respect des clauses des fiches techniques, des fiches de donnée sécurité et du guide de pose décrivant les procédures et les méthodes à suivre.

4.2 SUPPORTS

4.2.1 Nomenclature des supports

Les supports admis en neuf et en rénovation sont les suivants

- Dallage en béton armé de classe minimum C20/25 exécuté conformément au DTU 13.3 partie 3 (norme NF P11-213-3) et au DTU 21 (norme NF P 18-201). Les dimensions du dallage sont limitées à 7 mètres de long depuis la façade et 25m² entre joints de fractionnement latéraux.

-

4.2.2 Exigences relatives au support béton

PLANEITE

Béton courant au sens du DTU 21 norme NF P 18-201, mars 2004, paragraphe 7.2.2 :

- 7mm sous la règle de 2m
- 2mm sous le réglet de 20cm

Après préparation du support, en cas de défaut ponctuel de planéité supérieur à 7mm, prévoir l'application du mortier de résine **Résin'Architecte**.

AGE DU SUPPORT

Age minimal de 28 jours pour les dallages en béton.

FISSURATION

Le support ne doit pas présenter de fissures d'ouverture supérieure à 0,3mm.

Une fissure d'ouverture de 0,4 à 0,8mm doit être réouverte à la scie sur 10mm de profondeur minimum. Reboucher la saignée avec le mortier résine **Résin'Architecte**.

Dans le cas de fissures dont l'ouverture est supérieure à 0,8mm, une étude doit être réalisée par un bureau d'études spécialisé pour analyser le comportement du support.

PENTE

Le support doit présenter une pente minimum de 1,5% avec une tolérance à 1%. La pente du support est à la charge du maître d'ouvrage.

FRACTIONNEMENT DU DALLAGE

Pour ne pas gêner l'évacuation des eaux, le support ne doit pas présenter de joint de fractionnement transversal à la pente. Le fractionnement doit être réalisé sans excéder 25m² entre joints de fractionnement.

DISPOSITIF D'EVACUATION D'EAU EN BORDURE

L'évacuation de l'eau se fait par gravité grâce à la pente de 2% du support. Avant la pose du primaire pare vapeur **Résin'Architecte**, réaliser des rainures d'évacuation d'eau par des saignées dans le support perpendiculairement à la pose du profilé. Les rainures sont disposées en bordure de fin de dallage. Elles sont faites à l'aide d'une meuleuse équipée d'un disque diamant à béton.

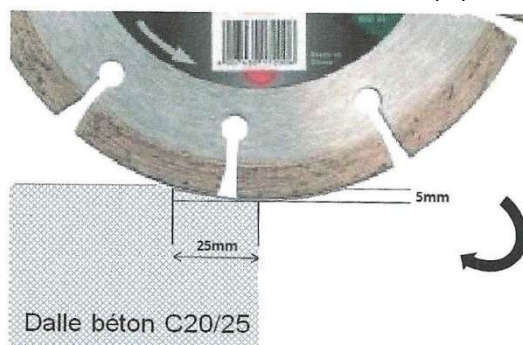


Figure 1 – Création d'une rainure d'évacuation sous profilé de rive.

Les rainures sont disposées tous les 15cm et il ne doit pas y avoir de colle dans la rainure.

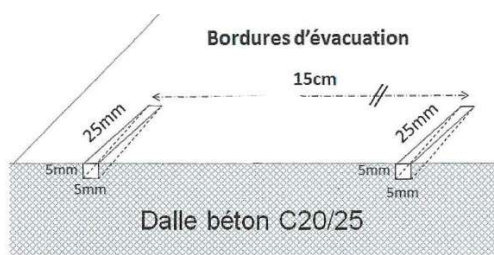


Figure 2 – Disposition des rainures d'évacuation sous profilés de rive.

L'installation d'un caniveau de bordure de terrasse permet de récupérer les eaux de pluie. Cependant cela n'est pas obligatoire pour les terrasses en rez-de-jardin selon l'article 640 du code civil.

DISPOSITIF D'EVACUATION D'EAU EN NEZ DE MARCHE

L'évacuation de l'eau se fait par gravité grâce à la pente de 2% du support. L'eau s'évacuera au-dessus du nez de marche pour éviter les infiltrations d'eau en contremarche.

PROPRETE ET COHESION DE SURFACE

Le support doit être sain et résistant : ni friable, ni poudreux et exempt de laitance et de particules non adhérentes (pulvérulentes). La surface doit être exempte de résidus qui modifient les propriétés de mouillage tels que les huiles, graisses, acide gras, plâtres, enduits, etc.

Réaliser un surfaçage mécanique diamant professionnel et une aspiration soignée. Après surfaçage, vérifier la cohésion du support par adhérence par traction NF 13892-8.

Si la cohésion du support est insuffisante (inférieure à 1Mpa), prévoir l'utilisation d'une grenailleuse pour retirer les parties non cohésives.

HUMIDITE

Le support en béton doit être d'aspect sec en surface et le taux d'humidité doit être inférieur à 4%. La mesure doit être effectuée avec un humidimètre.

POROSITE

Le support doit être poreux aux termes de la norme NFP 74-203 paragraphe 3.1.2.

La vérification peut être réalisée à l'aide du test de la goutte d'eau : temps d'absorption doit être inférieur à 240 secondes mesurée au chronomètre.

Dans le cas où le temps d'absorption est inférieur à 60 secondes, prévoir l'application d'une deuxième couche de primaire pare vapeur **Résin'Architecte**.

4.2.3 Exigences relatives à la dépose d'un carrelage scellé existant

Dépose d'un carrelage scellé ou collé existant

Effectuer les travaux conformément à la partie 2, paragraphe B3 « travaux préparatoires dans le cas de la dépose de l'ancien carrelage » du cahier 3716 du CSTB.

4.2.4 Exigences relatives à la dépose d'un sol en résine coulée existant

Effectuer les travaux conformément à la partie 2, paragraphe C3 « travaux préparatoires dans le cas de la dépose de l'ancien sol en résine coulée » du cahier 3716 du CSTB.

4.3 HYGIENE ET SECURITE

Les produit du système moquette de marbre **Résin'Architecte** doivent être utilisé conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

Il est impératif de prendre connaissance des fiches techniques et des fiches de données sécurité accompagnant les produits.

4.4 STOCKAGE ET CONDITIONS DE POSE

4.4.1 Stockage en entrepôt

Le système moquette de marbre **Résin'Architecte** doit être stocké dans son emballage d'origine non ouvert et conservé en intérieur entre 5°C et 30°C selon fiche technique.

Sur chantier

- Maintenir les granulats à l'abri de l'humidité.
- Par temps chaud, veiller à ce que les produits conditionnés soient conservés dans leur contenant fermé et placé à l'abri du soleil. Protéger également de la pluie le cas échéant.
- Par temps froid, veiller à ce que les bidons soient conservés à une température supérieure à 10°C (local chauffé). La température minimale de 10°C assure une viscosité favorable à la bonne mise en place des matériaux et à leur stabilité.

4.4.2 Température du support

Par temps froid, la température minimale du support doit être supérieure de +3°C à la température du point de rosée et, en aucun cas inférieure à +5°C. Employer un hygro thermomètre avec sonde de surface pour effectuer ce contrôle.

Par temps chaud, la température du support ne doit pas excéder 40°C. Le cas échéant humidifier le support pour bénéficier de la réduction de température par la chaleur de transformation d'état de l'eau pulvérisée. L'eau pulvérisée doit complètement s'évaporer avant application. En cas de chaleur excessive, il est recommandé de travailler tôt pour bénéficier de la fraîcheur matinale.

4.4.3 Température et hygrométrie ambiantes

Température

Température atmosphérique minimale : 5°C.

Température atmosphérique maximale : 40°C.

Le système moquette de marbre **Résin'Architecte** convient pour des applications en zones géographiques tropicales (DOM/TOM).

Note : se conformer au paragraphe « confection des mélanges » pour les ajustements de dosage liés aux conditions de température.

Hygrométrie

Hygrométrie minimale : 30%

Hygrométrie maximale : 90%

Note sur la condensation d'eau : vérifier que l'ouvrage réalisé ne soit pas surplombé par une construction susceptible de provoquer le ruissellement d'eau de condensation si la température nocturne venait à descendre sous le point de rosée. Sinon protéger par bâchage.

4.4.4 Surveillance de la météorologie

Ne pas travailler pendant les intempéries pluviales. Anticiper et protéger le chantier par bâchage le cas échéant.

Par sécurité, il ne doit pas pleuvoir dans les 12 heures à une température de 20°C suivant la fin de mise en œuvre de la couche de masse **Résin'Architecte** avec les granulats. Déroger à ces précautions peut conduire à un préjudice esthétique et mécanique de la surface.

4.5 ORGANISATION DU CHANTIER

4.5.1

Le matériel doit être propre et sec.

Liste de l'équipement recommandé :

- Malaxeur à axe vertical,
- Seaux,
- Camion de peintre,
- Balance électronique industrielle avec poids de 1KG pour contrôle au démarrage chantier,
- Bétonnière 80 litres,
- Ponceuse disque diamant,
- Rouleaux mousse pour application du primaire,
- Rouleaux avec monture marine 250mm microfibres longueur de poil 10mm,
- Genouillères,
- Bac rond 65L,
- Brouette,
- EPI recommandés (voir FDS),
- Lisseuse inox à bout arrondi,
- Tronçonneuse,
- Burineur,
- Pistolet à colle,
- Aspirateur industriel,
- Bâche de protection,
- Spatule dentée 3,5mm,
- Boîte d'épandage à mortier,
- Seringue,
- Petit outillage.
- Marquise de cuisine.

4.5.2 Préparation du support

Réaliser la préparation du support selon les exigences relatives au support paragraphe 4.2

4.5.3 Masquage

Le poste de mélange, le cheminement vers le chantier, les bordures, les murs doivent être protégés avec des bâches et des protections dûment maintenues par un adhésif de chantier.

4.6 CONFECTION DES MELANGES

Toutes les données techniques concernant la confection des mélanges des produits mentionnés dans ce document sont disponibles dans les fiches de données techniques (FDT).

Se munir d'équipement de protection individuel d'usage, et à minima, de lunettes, de gants et de chaussures de sécurité. Se reporter aux données de sécurité des produits dans les fiches de données sécurité (FDS).

4.7 APPLICATION

4.7.1 Application du mortier de résine **Résin'Architecte**

- Appliquer le mortier résine **Résin'Architecte** à la lisseuse inox ou à la truelle. Corriger soigneusement les défauts ponctuels de planéité de 7 à 20mm. Remplir les fissures à traiter préalablement à la scie.
- Nettoyer le matériel à l'eau après application.
- Laisser sécher au minimum 12H à 20°C selon les conditions météorologiques.
- Puis appliquer le primaire pare vapeur **Résin'Architecte**.

Durée pratique d'utilisation : 50 minutes à 20°C. Une forte température la diminue fortement.

Temps de murissement : 5 minutes.

Rendement surfacique : 1 m² pour 20kg préparé à base de mortier résine **Résin'Architecte**.

4.7.2 Application du primaire pare vapeur **Résin'Architecte**

- Appliquer le pare vapeur **Résin'Architecte** à la spatule dentée 3,5mm. Ne pas oublier de traiter les rainures d'évacuation d'eau faites dans le béton en bordure et zone de fractionnement.
- Nettoyer le matériel à l'eau.
- Laisser sécher au minimum 12H à 20°C selon les conditions météorologiques.
- Puis appliquer la moquette de marbre de 12H à 72 heures au maximum. Au-delà de 72H, émeriser la surface pour favoriser l'adhérence de la moquette de marbre **Résin'Architecte**.

Durée pratique d'utilisation 50 minutes à 20°C. une forte température la diminue fortement.

Temps de murissement 5 minutes.

Rendement surfacique : 1 m² pour 0,6 kg préparé de résine pare vapeur **Résin'Architecte**.

4.7.3 Fixation des profilés aluminium

Traiter les rives en utilisant les nez de marche **Résin'Architecte** épaisseur 8mm en aluminium, et les profilés en L **Résin'Architecte** ajouré épaisseur 8mm en aluminium. Fixer les nez de marche et profilés aluminium par collage avec la colle **Résin'Architecte**. Positionner un cordon de colle sur le support, poser le profilé ou nez de marche ajouré sur le cordon de colle et racler le surplus de colle à l'aide d'un couteau à enduire. Le détail du traitement des discontinuités est abordé au paragraphe 4.9.

4.7.4 Application de la couche de masse

Porter les protections individuelles obligatoires spécifiées dans la FDS produit.

- 1) 1 Appliquer au rouleau sur le support une couche de résine pour moquette de marbre **Résin'Architecte**. La pose de cette résine se fait au fur et à mesure de l'avancement de la pose de la moquette de marbre **Résin'Architecte**.
- 2) 2 Déverser la moquette de marbre **Résin'Architecte** sur la couche de résine fraîche. Pour améliorer la consommation de matière il est préférable d'utiliser la boîte d'épandage à mortier.
- 3) 3 Régler l'épaisseur de la couche à 10mm, soit 25% au-dessus de la hauteur des profilés ou nez de marche.
- 4) 4 Lisser à l'aide de la lisseuse inox à bout arrondi. Le talochage compacte la couche de moquette de marbre **Résin'Architecte**, la ramenant à sa valeur nominale, tout en assurant sa planéité et sa régularité. La durée pratique d'application de la couche de masse est de 30 minutes à 45 minutes selon les conditions d'humidité et de température.
- 5) 5 Utiliser régulièrement le produit de lissage sur les outils. Le lissant facilite le glissement de l'outil inox tout en évitant le collage de la résine et l'accumulation de petits granulats résineux sur la face inférieure.
- 6) 6 Procéder au nettoyage du matériel à l'aide du nettoyant adapté.

Nota :

- L'application de la moquette de marbre **Résin'Architecte** étant un procédé de pose manuel artisanal à la lisseuse, celui-ci ne permet pas d'obtenir une planimétrie parfaite en finition. Par ailleurs la technicité et la particularité des sols talochés ne permettent pas d'obtenir une planimétrie des sols.
- Afin d'éviter des différences de coloris qui pourraient survenir lors de la fabrication des produits, il convient de s'assurer de commander la quantité totale nécessaire pour chaque chantier.
- La charge étant un marbre naturel issue de carrière, les couleurs réelles peuvent présenter des nuances différentes. Certaines teintes plus sensibles aux UV, peuvent générer des variations de couleur.
-

4.7.5 Application du quartz réducteur de glissance

Projeter à l'avancement du chantier le sable quartzueux réducteur de glissance (silice 0,4/0,8mm) sur la moquette de marbre **Résin'Architecte** encore frais (en respect du temps d'ouvrabilité). La consommation de sable recommandée est de 20g par m² pour atteindre une résistance à la glissance SRT sur sol humide de 60 (la valeur de seuil du référentiel de la marque NF « dallage pour sols intérieurs et extérieurs et abords de piscine » étant de 35) selon le mode opératoire de la norme NF EN 1339 Annexe 1.

4.7.6 Application de la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte**

Attendre la réticulation de la couche de masse, soit entre 12 et 24 heures selon les conditions d'humidité et de température. Le produit doit être sec ou un peu collant au toucher.

Après séchage, traiter la surface avec la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** afin de fixer le sable réducteur de glissance durablement et de renforcer mécaniquement la surface du revêtement.

Application au rouleau avec monture marine 250mm microfibres longueur de poil 10mm. Verser 2kg de résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** dans un camion de peintre avec grille d'essorage.

Appliquer au rouleau une couche de résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** à raison de 150 grammes/m² en couche croisée.

Durée pratique d'utilisation : 20 à 30 minutes selon les conditions de température et d'humidité.

Veiller à contrôler la consommation à l'avancement, car un excès de résine peut entraîner la formation de bulles d'air inesthétique.

Ne pas chercher à nettoyer le rouleau ; en changer dès que leur usage ne permet plus une mise en œuvre correcte.

Nota : une application de résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** au-delà de 150 grammes/m² entraîne la formation de bulles d'air inesthétiques.

4.8 Contrôle d'exécution :

Lorsque nos clients applicateurs agréés réalisent un chantier, ils remplissent un formulaire de « déclaration de chantier comprenant les informations suivantes :

- Nom de la société et des applicateurs,
- Adresse et référence du chantier,
- Qualification et préparation du support,
- Produits utilisés (N° de lot et consommation),
- Photos avant et après,
- PV de réception de chantier,
- Pour les chantiers professionnels, une attestation de bonne conformité du Directeur Technique.

Ce formulaire est envoyé à l'adresse e-mail : contact@resinarchitecte.com

Le formulaire est stocké dans le dossier client.

4.9 TRAITEMENT DES DISCONTINUITES :

4.9.1 Traitement des rives :

Le nez de marche en bordure

Des nez de marche en aluminium ajouré, de hauteur 8mm sont disposés en périphérie du support à revêtir.

La fixation du nez de marche en bordure

La fixation du nez de marche en bordure se fait par collage avec la colle **Résin'Architecte**, la colle est positionnée sur le support béton une fois celui-ci préparé (préparation du support paragraphe 4.2 et application du primaire pare vapeur **Résin'Architecte** 4.7.2)

Le collage se fait à l'aide d'un pistolet à colle, le cordon est positionné à 5mm du bord, le nez de marche est positionné sur le cordon de colle, le surplus passe par les ajournements présents dans les nez de marche et le surplus est râclé à l'aide d'un couteau à enduire. A cette étape il ne faut pas obstruer le trait de scie réalisé en bord de rive pour permettre l'évacuation de l'eau.

La fixation du nez de marche en escalier

La fixation du nez de marche en bordure se fait par collage avec la colle **Résin'Architecte**, la colle est positionnée sur le support béton une fois celui-ci préparé (préparation du support paragraphe 4.2 et application du primaire pare vapeur **Résin'Architecte** 4.7.2)

Le collage se fait à l'aide d'un pistolet à colle, le cordon est positionné à 5mm du bord, le nez de marche est positionné sur le cordon de colle, le surplus passe par les ajournements présents dans les nez de marche et le surplus est râclé à l'aide d'un couteau à enduire. A cette étape il faut étanchéifier le nez de marche en bord de rive pour permettre l'évacuation de l'eau par-dessus le nez de marche et éviter ainsi les infiltrations d'eau en contremarche. L'eau résiduelle présente au niveau du nez de marche partira par évaporation.

Nota : La fixation du nez de marche à la perpendiculaire d'un fractionnement

A la perpendiculaire d'un joint de fractionnement, le nez de marche doit être coupée et un jour égal à l'épaisseur du trait du joint de fractionnement doit être visible.

La fixation du profilé L en joint de fractionnement :

La fixation du profilé en L, aluminium, se fait par collage avec la colle **Résin'Architecte**, la colle est positionnée sur le support béton une fois celui-ci préparé (préparation du support paragraphe 4.2 et application du primaire pare vapeur **Résin'Architecte** 4.7.2)

Le collage se fait à l'aide d'un pistolet à colle, le cordon est positionné à 5mm du bord du joint de fractionnement, le profilé en L est positionné sur le cordon de colle, le surplus passe par les ajournements présents dans le profilé en L et le surplus est râclé à l'aide d'un couteau à enduire.

4.9.2 Traitement des arrêts :

Arrêt par profilé en L :

En bord de mur ou poteau, il convient de désolidariser la moquette de marbre **Résin'Architecte** du mur ou du poteau ; un profilé aluminium est positionné à 2mm -0 +2mm le long du mur ou du poteau et un joint est réalisé à l'aide de la colle **Résin'Architecte** entre le mur ou poteau et le profilé en L.

5 MISE EN SERVICE :

Sous réserve de données du paragraphe 4 et plus particulièrement du paragraphe 4.4.3.

Ouverture au passage après 12H minimum (la surface ne doit plus être collante).

6 ENTRETIEN UTILISATION :

6.1 GLISSANCE

L'application du quartz réducteur de glissance 0,4 0,8mm aura un effet antidérapant ; pour obtenir un effet antidérapant sur un sol déjà réalisé, une couche de résine de finition **Résin'Architecte** doit être passé.

Nota :

- Sur un sol trop mouillé (exemple : orage), l'effet antidérapant sera amoindri et aura moins d'effet engendrant des risques de glissance.
- L'ajout de quartz réducteur de glissance 0,4 0,8 mm modifie l'aspect du revêtement.

6.2 BRILLANCE

Au moment de la pose de la moquette de marbre **Résin'Architecte**, les résines ont une brillance qui s'estompera dans les mois suivants pour devenir satiné puis mat dans les 1 ou 2 ans après la pose du produit. Si vous désirez une brillance permanente, il conviendra de passer une couche de résine de finition **Résin'Architecte**, conformément au paragraphe 4.7.6 Application de la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte**.

6.3 ENTRETIEN DU SOL

L'entretien du sol peut être réalisé à l'aide d'un balai, souffleur, une monobrosse, un nettoyeur haute pression 140 bars en sortie de buse, jet d'eau. Un traitement anti mousse est préconisé une à deux fois par an.

L'eau calcaire aura pour effet de laisser des résidus blanchâtres sur la moquette de marbre **Résin'Architecte**.

6.4 TENUE DE LA MOQUETTE DE MARBRE **Résin'Architecte**

Pour conserver une bonne tenue de la moquette de marbre **Résin'Architecte**, il est nécessaire d'appliquer tous les ans les deux premières années, puis de manière périodique de 2 à 3 ans (ceci dépend du trafic, de l'usage, des conditions climatiques, des UV) la résine d'entretien **Résin'Architecte** à raison de 150 grammes par mètre carré. Cette résine s'applique de la même manière que la résine de finition **Résin'Architecte** au paragraphe 4.7.6 « Application de la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** ».

7 REPARATION :

7.1 REPRISE LOCALE

En cas de dommage mécanique subi localement par le revêtement, on procédera comme suit :

- 1) Large nettoyage autour de la zone à traiter à l'identique du paragraphe 6.3 « ENTRETIEN DU SOL »,
- 2) Séchage de la zone,
- 3) Décapage mécanique de la zone endommagée à l'aide d'un marteau à l'aide d'un burin large. Attention à ne pas détériorer le support.
- 4) Préparation du support en utilisant une ponceuse permettant l'élimination des traces de résines,
- 5) Vérifier les exigences relatives à la dépose d'un sol en résine coulée existant conformément au paragraphe 4.2.4 « Exigences relatives à la dépose d'un sol en résine coulée existant »
- 6) Application du primer pare vapeur **Résin'Architecte** conformément au paragraphe 4.7.2 « Application du primaire pare vapeur **Résin'Architecte** »
- 7) Coulage de la moquette de marbre avec les granulats de marbre conformément au paragraphe 4.7.4 « Application de la couche de masse »
- 8) Saupoudrage du quartz réducteur de glissance le cas échéant conformément au paragraphe 4.7.5 « Application du quartz réducteur de glissance »
- 9) Application de la résine de finition **Résin'Architecte** conformément au paragraphe 4.7.6 « Application de la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** »

Nota : du fait de l'emploi de marbres naturels, une disparité de teinte survient au droit de la réparation. Une précaution consisterait à laisser un sac de granulat à la disposition du maître d'ouvrage à l'issue du chantier ou créer un motif d'un coloris différent pour éviter cette nuance. Si une parfaite conformité à l'existant est exigée, procéder à la réparation de joint à joint en suivant la procédure décrite au paragraphe 7.2 « RENOVATION TOTALE ».

7.2 RENOVATION TOTALE

En cas de détérioration sur la globalité du revêtement, on procédera comme suit :

- 1) Décapage mécanique général du revêtement à l'aide d'un marteau piqueur équipé d'un burin large. Attention à ne pas détériorer le support.
- 2) Suppression des nez de marche en bordure de rives et des profilés en L aux joints de fractionnement.
- 3) Préparation du support en utilisant une ponceuse permettant l'élimination des traces de résines,
- 4) Vérifier les exigences relatives à la dépose d'un sol en résine coulée existant conformément au paragraphe 4.2.4 « Exigences relatives à la dépose d'un sol en résine coulée existant »

Nota : à cette étape, si une reprise de support est nécessaire dû à la dégradation de celui-ci lors de l'étape 1, effectuer celle-ci conformément au paragraphe 4.7.1 Application du mortier de résine **Résin'Architecte**

- 5) Application du primer pare vapeur **Résin'Architecte** conformément au paragraphe 4.7.2 « Application du primaire pare vapeur **Résin'Architecte** »
- 6) Coulage de la moquette de marbre avec les granulats de marbre conformément au paragraphe 4.7.4 « Application de la couche de masse »
- 7) Saupoudrage du quartz réducteur de glissance le cas échéant conformément au paragraphe 4.7.5 « Application du quartz réducteur de glissance »
- 8) Application de la résine de finition **Résin'Architecte** conformément au paragraphe 4.7.6 « Application de la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** »
paragraphe 4.7.6 « Application de la résine de finition pour moquette de marbre **Résin'Architecte** ».

Lu et approuvé en 2 exemplaires :